



AUJOLS

Tél 05.65.24.72.12  
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE D'AUJOLS

**PROCES-VERBAL**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 23 AVRIL 2026**

**Présents** : Jean-François CUBAYNES, Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Christelle GAUTHERET, Thierry JACOBS, Nicolas MARTOS, Marie MOLINA KERVILLEC, Jonathan SEGOND.

**Excusés** : Marie-Gabrielle COLA (pouvoir à Geneviève DEJEAN), Isabelle COUREAU (pouvoir à Christelle GAUTHERET), Brice JOUBERT (pouvoir à Christiane FOURES).

**Absents** : néant

Secrétaire de séance	Début de la réunion	Fin de la réunion
Jean-François CUBAYNES	18h30	21h45

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2026
- **FISCALITE** : vote du taux des taxes 2026
- **FINANCES** : Vote du budget 2026
- **AMENAGEMENTS PUBLICS** : validation projet et devis terrain de pétanque
- **ASSOCIATIONS** : adhésion aux Collectivités Forestières du Lot
- **DEFENSE INCENDIE** : désignation d'un référent incendie-secours
- **MOTIONS DE SOUTIEN** :
  - Pour la sauvegarde des écoles en milieu rural
  - Pour le maintien de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie à TE46
- **INFORMATION** sur les décisions du maire prises par délégation depuis le dernier Conseil
- **QUESTIONS DIVERSES**

**Ouverture de la séance :**

Madame le Maire ouvre la séance en constatant que le quorum est atteint.

**1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 avril 2026**

En l'absence de commentaires, le procès-verbal de la séance du 10 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Norman GUARDIA, Conseiller aux décideurs locaux à la DGFIP pour le secteur Lalbenque Limogne et Quercy Blanc, assiste à la séance pour les points Fiscalité et Finances afin d'apporter son éclairage aux nouveaux élus.

## 2/ FISCALITE : vote du taux des taxes 2026

Madame le Maire remercie Monsieur GUARDIA pour sa présence.

En préambule aux discussions fiscales et budgétaires, Monsieur GARDIA fait une présentation succincte du document de valorisation financière et fiscale 2025 pour la commune.

Madame le Maire présente le tableau reçu des services fiscaux et commenté par Monsieur Guardia. La Commission Finances qui s'est réunie le 16 avril 2026 a proposé plusieurs simulations portant le Taux de la Taxe d'habitation (résidences secondaires) à 9.99% au lieu de 9.36% en 2025 et augmentant les trois autres Taxes entre 1 et 3%.

Considérant le contexte difficile et la nécessité de maintenir une qualité de service pour la population, les membres du conseil décident d'appliquer la hausse de 6.7% au Taux de la Taxe d'habitation (résidences secondaires) et d'augmenter de 1.5% les trois autres taxes.

### Taux proposés pour 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : .....**31.53**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : .....**79.22**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) ..... **9.99**
- C.F.E (cotisation foncière des entreprises) : .....**22.25**

**Délibération** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les Taux proposés.

## 3/ FINANCES. Vote du Budget primitif 2026.

Madame le Maire présente les éléments budgétaires préparés par la Commission Finances. Chaque ligne est commentée et, le cas échéant, explicitée par Monsieur Guardia.

Madame le Maire présente les subventions proposées et/ou demandées par les associations. Plusieurs membres du conseil souhaitent des précisions sur l'activité de certaines associations. Il s'ensuit un débat sur le maintien, la suppression ou la modulation des subventions en fonction des résultats produits et du bénéfice pour la population auloise.

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Propositions de dépenses	Propositions de recettes
369 097.74 €	300 119.75 €
	+ 68 977.99 € (excédent de 2025)
-----	-----
<b>369 097.74€</b>	<b>369 097.74 €</b>
<u>Section d'investissement :</u>	
Propositions de dépenses	Propositions de recettes
146 298.02 €	243 254.65€
137 526.92 € (restes à réaliser de 2025)	24 058.00 € (restes à réaliser 2025)
	16 512.29 € (excédent 2025 reporté)
-----	-----
<b>283 824.94 €</b>	<b>283 824.94 €</b>
<u>Total du budget 2026</u>	
Dépenses : .....	<b>652 922.68 €</b>
Recettes : .....	<b>652 922.68 €</b>

❖ **Détail des dépenses d'investissement :**

Chap/art	Libellé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles
<b>20</b>	<b>Opérations d'équipement</b>		<b>130 713,11</b>
	Op. d'équipement n° 149 Aménagement abords mairie	122 926,92	
	Op. d'équipement n° 153 Aménagement place de l'Ecole	0,00	
	Op. d'équipement n° 155 Aménagement place du Lac	1 200,00	
	Op. d'équipement n° 156 Aménagt bâtiment ferme du Lac	5 000,00	34 713,11
	<b>Opérations d'équipement non affectées</b>		
	* cpte 2051 logiciels	0,00	
	* cpte 2111 Terrains nus	0,00	1 400,00
	* cpte 212 Agencement et aménagements de terrains	0,00	10 000,00
	* cpte 2131 installations générales, agencements	1 900,00	50 000,00
	* cpte 2132 dépenses immeubles de rapport	1 000,00	5 000,00
	* cpte 2151 réseaux de voirie	500,00	18 000,00
	* cpte 2152 installations de voirie	0,00	3 200,00
	* cpte 2156 Autres matériels, bâches à eau	0,00	0,00
	* cpte 2158 Autres install, mat & outillage	5 000,00	6 000,00
	* cpte 2184 Matériel bureau et mobilier	0,00	1 200,00
	* cpte 2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	1 200,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>137 526,92</b>	<b>130 713,11</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>300,00</b>
10226	Reprise sur taxe d'aménagement		300,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>15 284,91</b>
1641	Emprunts en euros		13 831,57
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 453,34
	<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 584,91</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>146 298,02</b>
<b>040</b>	<b>Op d'ordre transfert entre sections</b>		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>		
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice (total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>146 298,02</b>

RESTES A REALISER N-1	<b>137 526,92</b>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>283 824,94</b>

❖ **Subventions aux associations validées par le conseil municipal**

Association bénéficiaire	Vote 2026
Société de Chasse Diane Aujolaise	250.00
Fédération des Œuvres Laïques du Lot	25.00
Restos du Cœur	100.00
Association Autour de l'École	400.00
Coopérative scolaire (voyage scolaire)	500.00
Association Aujols Culture & Loisirs	1 500.00
Association Aujols en Fête	1 500.00
Association Vidéo d'Oc	150.00
Association Visages d'Ailleurs	200.00
Foot-ball club Lalbenque Fontanes organisateur du trail	150.00
Musée de la résistance	50.00
CAUE	80.00
Secours Populaire	100.00
Les sentinelles de pierre	150.00
Les vols du coeur	200.00
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>5 355.00</b>

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.**

**Délibération** : Le budget primitif 2026 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

*L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif. Une copie de cette note sera annexée dans le bulletin Inf'Aujols du mois de mai. Elle est également disponible sur le site internet de la Commune [www.aujols.fr](http://www.aujols.fr)*

**4/ AMENAGEMENTS PUBLICS : Validation projet et devis terrain de pétanque.**

Madame le Maire fait part aux élus de l'acquisition auprès de la SAFER, par le précédent Conseil Municipal, de la parcelle cadastrée B 0339 située au bord du lavoir avec pour intention d'y créer un terrain de sport et de pétanque.

Afin de mettre en route ce projet, Madame le Maire soumet à l'Assemblée les devis sollicités auprès de plusieurs entreprises pour la réalisation d'un tel aménagement. Après étude comparative des propositions reçues, les élus constatent que la meilleure offre est celle de l'entreprise IMBERT pour un montant de 4 039,50 € HT (4 847,40 € TTC).

Madame le Maire propose de retenir cette entreprise, mais indique toutefois qu'il y aura lieu de prévoir des dépenses supplémentaires, notamment l'éclairage du terrain, ainsi que des travaux de maçonnerie pour consolider à la fois la cale qui sera créée et le muret de soutènement le long de la route. Elle propose d'inscrire au budget une somme de 10 000 € qui pourra être complétée ultérieurement si nécessaire.

Madame le Maire indique qu'une déclaration de travaux va être déposée auprès du service urbanisme pour l'aire de jeux comprenant le terrain de pétanque.

Elle propose que les travaux soient réalisés en deux temps : dans un premier temps le terrain de pétanque seul afin qu'il soit disponible au mois de juin pour le concours de pétanque de la fête du village et dans un deuxième temps l'éclairage et les travaux de maçonnerie. En effet ce délai permettra de bien réfléchir aux aménagements autour du terrain (espaces verts, murets, type d'éclairage, mobilier urbain...) ce dernier étant situé au cœur du village dans le Site Patrimonial d'Aujols.

**Délibération** : Le devis de l'entreprise IMBERT est validé à l'unanimité par le conseil municipal ainsi que les différentes propositions de Madame le Maire.

#### **5/ ASSOCIATIONS : adhésion aux Collectivités Forestières du Lot.**

Les membres du conseil ont pu prendre connaissance des missions de l'association sur le site internet communiqué avec la convocation. Il est convenu que cette association peut être utile pour la commune.

**Délibération** : A l'unanimité le conseil valide l'adhésion à cette association.

#### **6/ DEFENSE INCENDIE : désignation d'un référent incendie secours.**

Madame le Maire fait lecture du rôle du référent. Monsieur Jean-François CUBAYNES ayant en charge, dans ses attributions d'adjoint, la mise en œuvre et le suivi du Plan Communal de Sauvegarde, il est naturellement proposé comme référent incendie secours.

**Délibération** : Le conseil municipal valide à l'unanimité cette désignation.

#### **7/ MOTIONS DE SOUTIEN.**

Deux motions sont proposées à l'avis du conseil municipal :

- Une motion pour la sauvegarde des écoles en milieu rural. Conscient de l'importance de maintenir les écoles dans nos communes rurales, le conseil municipal se déclare favorable à la signature de cette motion.
- Une motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie à TE46 (Territoire d'Energie Lot). Jean-François CUBAYNES, représentant la commune dans ce syndicat mixte, assistera à une réunion de TE46 le 29 avril 2026. Il est convenu d'attendre l'issue de cette réunion pour se prononcer sur la motion.

#### **8/ Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le dernier conseil.**

NEANT

#### **9/ Questions diverses**

- Plantation du Mai : organisation de l'événement du 08/05/2026. Compte-tenu de l'heure avancée il est convenu que les élus disponibles se réuniront la semaine du 27 avril pour en définir le contenu.

**La séance est levée à 21h45.**

Le Maire



Geneviève DEJEAN

Le secrétaire de séance



Jean-François CUBAYNES